

**Report to  
Rapport au :**

**Ottawa Board of Health  
Conseil de santé d'Ottawa  
30 October 2017 / 30 octobre 2017**

**and Council  
et au Conseil  
8 November 2017 / 8 novembre 2017**

**Submitted on October 30, 2017  
Soumis le 30 octobre 2017**

**Submitted by  
Soumis par :  
Dr./D' Isra Levy, Medical Officer of Health/ Médecin chef en santé publique**

**Contact Person  
Personne ressource :  
Brenda Gorton, Account Manager / Gestionnaire, Financial Services Unit / Unité  
des services financiers Deputy City Treasurer Controller Branch / Direction du  
trésorier municipal adjoint – Contrôleur, Finance Department / Service des  
finances  
613-580-2424 x24351, [Brenda.Gorton@ottawa.ca](mailto:Brenda.Gorton@ottawa.ca)**

**Ward: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE      File Number: ACS2017-OPH-PCS-0004**

**SUBJECT: 2018 DRAFT OPERATING BUDGET FOR THE OTTAWA BOARD OF  
HEALTH**

**OBJET: BUDGET PROVISOIRE DE FONCTIONNEMENT POUR 2018 POUR LE  
CONSEIL DE SANTÉ D'OTTAWA**

#### **REPORT RECOMMENDATIONS**

**That, at its meeting of October 30, 2017, the Board of Health for the City of Ottawa  
Health Unit:**

1. **Receive and table the 2018 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health; and**
2. **Direct staff to forward the 2018 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health to Ottawa City Council on November 8, 2017, as part of the City Council's tabling of the City of Ottawa 2018 Draft Operating and Capital budget; and**

**That, at its meeting of December 11, 2017, the Board of Health for the City of Ottawa Health Unit:**

3. **Approve the 2018 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health;**
4. **Upon the Board of Health's approval of the 2018 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health, direct staff to forward the report to Ottawa City Council, for consideration on December 13, 2017 as part of the City Council's approval of the City of Ottawa 2017 Draft Operating and Capital budget; and**
5. **Upon approval of the 2018 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health by the Board of Health and Ottawa City Council, direct the Medical Officer of Health (or delegate), on behalf of the Board of Health, to forward the 2018 Annual Service Plan and Budget Submission based on the approved 2018 Operating Budget for the Ottawa Board of Health to the Ministry of Health and Long-Term Care (MOHLTC) for consideration.**

#### **RECOMMANDATIONS DU RAPPORT**

**Que, lors de la réunion du 30 octobre 2017, le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa :**

1. **reçoive et dépose le Budget provisoire de fonctionnement pour 2018 pour le Conseil de santé d'Ottawa; et**
2. **demande au personnel de transmettre le Budget provisoire de fonctionnement pour 2018 pour le Conseil de santé d'Ottawa au Conseil municipal d'Ottawa lors du dépôt des budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2018 de la Ville d'Ottawa le 8 novembre 2017; et**

**Que, lors de la réunion du 11 décembre 2017, le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa :**

3. **approuve le Budget provisoire de fonctionnement pour 2018 pour le Conseil**

de santé d'Ottawa;

4. **demande au personnel, une fois le Budget provisoire de fonctionnement pour 2018 pour le Conseil de santé d'Ottawa approuvé par le Conseil de santé, de transmettre le rapport au Conseil municipal d'Ottawa afin que ce dernier puisse l'examiner le 13 décembre 2017 dans le cadre de l'approbation, par le Conseil municipal, des budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2018 de la Ville d'Ottawa; et**
5. **demande au personnel, une fois le Budget provisoire de fonctionnement pour 2018 pour le Conseil de santé d'Ottawa approuvé par le Conseil de santé et le Conseil municipal d'Ottawa, de transmettre ce budget approuvé au ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) aux fins d'examen dans le cadre de la demande de subvention des programmes.**

## **CONTEXTE**

### **Amélioration de la santé et du bien-être de la population**

Le Conseil de santé d'Ottawa, par l'entremise de Santé publique Ottawa (SPO), cherche à améliorer et à promouvoir la santé et le bien-être des résidents d'Ottawa et à assurer la prestation efficace de services et de programmes de santé publique. Les fonctions principales du bureau de santé publique sont l'évaluation, la surveillance, la promotion de la santé, la prévention des maladies et la protection de la santé ainsi que la préparation et la réponse aux situations d'urgence.

Le budget provisoire de fonctionnement de 2018 pour le Conseil de santé d'Ottawa reflète les priorités budgétaires pour 2018, lesquelles visent à satisfaire aux besoins de la collectivité, à appuyer les orientations stratégiques de SPO et à suivre les résultats des programmes et services afin de refléter et de maximiser le financement actuel alloué à SPO par ses principaux donateurs, soit la Ville d'Ottawa et le gouvernement de l'Ontario. Le budget a été élaboré de façon que SPO satisfasse aux exigences provinciales, telles qu'énumérées dans les [Normes de santé publique de l'Ontario](#) (NSPO 2008), les [Normes organisationnelles de santé publique de l'Ontario](#) (2011) et l'entente modificative n° 5 qui modifie l'Entente de responsabilisation et de financement en santé publique du Conseil de santé d'Ottawa de 2014-2016. Cela étant, le gouvernement provincial a indiqué que les conseils de santé recevraient une entente modificative, basée sur les nouvelles Normes de santé publique de l'Ontario pour les programmes et les services.

## **Présenter un budget viable et équilibré**

À l'instar des autres circonscriptions sanitaires et organismes gouvernementaux municipaux et provinciaux, SPO fonctionne dans un environnement fiscal de plus en plus contraignant.

Pour composer avec la hausse continue des demandes de services et l'augmentation limitée du financement, SPO a instauré des examens réguliers de ses programmes administratifs et opérationnels, et rédigé un budget suivant une démarche pluriannuelle de planification financière. À l'instar des autres circonscriptions sanitaires en Ontario, le modèle de financement de SPO en est un de :

1. Financement à coûts partagés (habituellement 75 % par le gouvernement provincial et 25 % par la ville), pour les programmes et les services régis par le gouvernement, et
2. Financement total (Ville et gouvernement provincial), pour les services additionnels, en sus des programmes à coûts partagés.

En 2015, le Conseil de santé d'Ottawa [a demandé des éclaircissements](#) auprès du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) en ce qui a trait au financement des programmes de santé publique. Plus tard cette même année, le ministère a instauré un nouveau Modèle de financement des services de santé publique dans le but de réduire les inégalités relatives au financement entre les circonscriptions sanitaires au fil du temps. Depuis lors, SPO a travaillé à l'élaboration de ses budgets provisoires en fonction de cet engagement du gouvernement provincial. En conséquence, en 2018 SPO continuera à solliciter des taux de financement qui serviront à combler l'écart de leur modèle de partage des coûts.

### **Aperçu : Budget de 2017**

Comme les années précédentes, SPO a examiné les éléments administratifs et opérationnels de ses programmes, trouvé des solutions innovatrices pour la prestation des services et défini la priorité des nouveaux besoins. En 2017, SPO a également procédé à un exercice d'harmonisation interne conçu pour simplifier les opérations, maximiser l'efficacité et positionner l'organisation en vue de la mise en œuvre des nouvelles Normes de santé publique de l'Ontario et enfin, la rendre plus agile, réactive, axée sur la clientèle et efficace.

En 2016, SPO a fait d'importants investissements dans les domaines suivants : inspection et enquête en matière d'hygiène de l'environnement, y compris l'instauration

de la Loi de 2015 pour des choix santé dans les menus; prévention des flambées épidémiques et des surdoses; le plan pour favoriser la santé mentale dans la collectivité, incluant : sensibilisation à la santé mentale et réduction de la stigmatisation; santé des Autochtones; contrôle des infections dans la collectivité; stratégie de communication numérique et financement de l'innovation et de la recherche.

### **Ajustements budgétaires de 2017**

Depuis que le Conseil de santé a reçu au mois de septembre 2017 son rapport sur la situation au deuxième trimestre de son budget de fonctionnement, d'autres ajustements ont été apportés au budget de 2017 afin d'inclure l'augmentation de 350 000 dollars du budget initial de SPO, augmentation qui avait été annoncée par le gouvernement provincial en juin 2017 et qui a été reçue en août 2017. Ces fonds ont été assignés à la planification, à la préparation et au déploiement des activités dans les domaines suivants : intervention locale en matière d'opioïdes; distribution de naloxone et formation sur son utilisation; surveillance et signes d'avertissement d'une surdose.

Au moment de rédiger ce rapport, SPO attend une confirmation de l'annonce du MSSLD concernant le financement de 2017 pour le Conseil de santé d'Ottawa. Étant donné que le budget de 2017 a été préparé sur l'hypothèse d'une augmentation de 2,5 % (765 000 dollars) du financement alloué par le gouvernement provincial pour les programmes à coûts partagés, d'autres ajustements pourraient se révéler nécessaires pour équilibrer le budget advenant que cette augmentation ne soit pas accordée.

SPO a aussi soumis en 2017 des demandes de financement ponctuel et attend une réponse du ministère à cet égard. Ces demandes incluent, mais ne se limitent pas, à : la mise en œuvre d'un système de dossiers de santé publique électroniques; l'instauration de nouvelles exigences en matière d'étiquetage des menus; des initiatives en santé mentale; l'élargissement du programme de vaccination contre le VPH dans les écoles; des initiatives visant à faire progresser l'équité en matière de santé chez les Autochtones et promouvoir la réconciliation dans les pratiques de santé publique; des mesures additionnelles en matière de prévention des surdoses; l'élargissement du programme d'abandon du tabac; des ressources pour la prévention et le contrôle des infections dans les services de garde.

## **DISCUSSION**

### **Budget de fonctionnement provisoire de 2018 pour le Conseil de santé d'Ottawa**

SPO a préparé des prévisions pour le budget provisoire de fonctionnement pour 2018

pour le Conseil de santé d'Ottawa en consultation avec le Service des finances de la Ville et conformément aux lignes directrices établies pour la rédaction du budget 2017, comme on peut le lire dans l'[échancier proposé pour le budget 2016 et les orientations budgétaires 2016-2018](#) ainsi que dans le rapport intitulé [Orientations et stratégies budgétaires révisées pour 2017-2018](#).

Pour 2018, SPO présente un budget équilibré provisoire de 60,1 millions de dollars qui comprend la contribution de 13 millions de dollars de la Ville d'Ottawa (une augmentation de 415 000 dollars par rapport à 2017) et celle du gouvernement de l'Ontario et d'autres sources de revenus pour un total de 47,1 millions de dollars. Cela représente une hausse nette de 1,1 %.

Le budget 2018 reflète une approche équilibrée basée sur la meilleure information au sujet des hypothèses, et l'appréciation des revenus que prévoit recevoir SPO pour satisfaire à de nouveaux besoins de la collectivité. Le budget 2018 sert aussi à : repérer les occasions d'économie, réinvestir afin de faire face aux besoins de la collectivité, répondre à des pressions financières à long terme et optimiser les investissements provinciaux. Le budget tient compte des défis et des pressions budgétaires actuels, y compris la hausse du coût de la vie.

Comme le budget de la Ville fonctionne selon un calendrier fondé sur l'année civile et celui du gouvernement provincial, selon l'exercice financier (avril à mars), chaque année SPO formule l'hypothèse au sujet de l'augmentation projetée du financement qui lui sera consentie par le gouvernement provincial. Le budget 2018 a été préparé sur l'hypothèse d'une hausse de 1 % (305 000 dollars) du financement provincial alloué aux programmes à coûts partagés, de l'absence d'augmentation du financement pour les programmes financés entièrement par le gouvernement provincial et d'une augmentation de 2 % (415 000 dollars), conformément aux directives de la Ville, pour le financement des programmes à coûts partagés et des programmes municipaux entièrement financés.

### **Règlement des problèmes de santé communautaire et des pressions exercées par la collectivité**

Comme dans les années précédentes, SPO a examiné les éléments administratifs et opérationnels de ses programmes et défini les priorités des besoins émergents.

Les pressions anticipées en 2018 incluent : coût de la vie et révision des avantages sociaux; prévention des surdoses et interventions en la matière; dossiers de santé publique électroniques; et investissements en matière d'initiatives de réconciliation,

incluant la formation sur la sécurité culturelle et d'autres initiatives de perfectionnement du personnel nécessaires à la mise en œuvre des nouvelles normes de l'Ontario pour les programmes et les services de santé publique.

### **Occasions de financement ponctuel**

Le gouvernement provincial a déclaré qu'à compter de l'automne 2017, les occasions de financement ponctuel seraient limitées aux coûts des nouveaux programmes et à leur mise en œuvre et à d'autres priorités définies par le ministère.

Pour résoudre les problèmes de santé récurrents et émergents dans la collectivité, SPO soumettra une demande de financement ponctuel par l'intermédiaire du MSSLD et d'autres sources pour financer divers projets, en plus de rechercher d'autres occasions de financement ponctuel pour 2018. Cela dit, les demandes de financement ponctuel présentées au MSSLD seront limitées conformément aux lignes directrices mentionnées ci-dessus.

Les possibilités de demandes de financement ponctuel pour 2018 peuvent être en lien avec : de nouvelles exigences relatives à la *Loi sur l'immunisation des élèves*; de nouvelles exigences relatives au dépistage des troubles de la vue; des coûts associés à l'élargissement des services de prévention des surdoses; et toute situation d'urgence pouvant survenir au cours de l'année.

### **RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES**

Aucune répercussion sur les zones rurales n'est associée au présent rapport.

### **CONSULTATION**

À la suite du dépôt du budget provisoire de fonctionnement pour 2018 pour le Conseil de santé d'Ottawa à l'occasion de la réunion du Conseil de santé du 30 octobre 2017, le rapport sur le budget sera déposé à la réunion du Conseil municipal du 8 novembre 2017. Le Conseil examinera le budget en vue de l'approuver à sa prochaine réunion du 11 décembre 2017 pour ensuite le soumettre au Conseil municipal le 13 décembre 2017 dans le cadre du processus budgétaire de 2018.

Le processus d'examen du budget du Conseil de santé est décrit ci-dessous et vous trouverez un complément d'information sur le processus consultatif communautaire de la Ville sur [Ottawa.ca](http://Ottawa.ca).

**Tableau 1 : Processus d'examen du budget du Conseil de santé**

<b>Processus budgétaire</b>	<b>Date</b>
Consultations communautaires sur le budget et outil interactif de consultation en ligne	12 septembre au 26 octobre 2017
Consultations communautaires sur le budget de Santé publique Ottawa	30 octobre au 11 décembre 2017
Dépôt du budget provisoire de fonctionnement pour 2018 pour le Conseil de santé d'Ottawa et présentation à la réunion du Conseil de santé	30 octobre 2017
Dépôt au Conseil municipal d'Ottawa du budget provisoire de fonctionnement pour 2018 pour le Conseil de santé d'Ottawa, incluant les budgets des services et des conseils de la Ville	8 novembre 2017
Délégations du public et approbation du budget de fonctionnement pour 2018 du Conseil de santé	11 décembre 2017
Approbation finale du budget de fonctionnement et d'immobilisations pour 2018 au Conseil municipal, incluant les budgets des conseils et des services de la Ville.	13 décembre 2017

Les résidents peuvent aussi commenter le budget préliminaire par courriel en écrivant à [budgetsante@ottawa.ca](mailto:budgetsante@ottawa.ca), sur Twitter @ottawasante à l'aide du mot-clic #OttSantéBudget2018, sur Facebook à [www.facebook.com/ottawasante](http://www.facebook.com/ottawasante) ou en téléphonant à la Ligne info-santé publique Ottawa au 613-580-6744, du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures.

Les résidents sont également invités à s'exprimer sur le budget en venant assister aux réunions du Conseil de santé qui auront lieu le 30 octobre 2017 et le 11 décembre 2017.

### **RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES**

Il n'y a aucun obstacle juridique à la mise en œuvre des recommandations formulées dans le présent rapport.



## **RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES**

Aucune répercussion sur le plan de la gestion des risques n'est associée au présent rapport.

## **RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES**

Les répercussions financières sont décrites dans le présent rapport.

## **RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ**

Aucune répercussion sur l'accessibilité n'est associée au présent rapport.

## **DOCUMENTS À L'APPUI**

DOCUMENT 1 – Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health – English

DOCUMENT 1 – Budget provisoire de fonctionnement pour 2018 pour le Conseil de santé d'Ottawa – Français

## **SUITE À DONNER**

Le Conseil de santé d'Ottawa examinera, aux fins d'approbation, le budget provisoire de fonctionnement pour 2018 pour le Conseil de santé d'Ottawa lors de sa réunion du 11 décembre 2017. Le personnel soumettra le rapport à l'examen du Conseil municipal dans le cadre du budget 2018 du Conseil municipal ainsi qu'à l'examen du ministère de la Santé et des Soins de longue durée comme partie du processus de demande de subvention axée sur les programmes.